

« 523 » et « 175 » : le Grand Conseil fait plier la droite du Conseil d'Etat

Le Parti socialiste vaudois (PSV) salue la décision du Conseil d'Etat de ce jour de suspendre les mesures de contrainte et d'entreprendre de nouvelles démarches auprès du Département fédéral de justice et police (DFJP) afin de traiter du dossier des « 523 » et des « 175 ». Après deux ans de forte mobilisation des Eglises, des associations, des Conseillers d'Etat de gauche et des partis, le PSV est soulagé de constater que la droite du Conseil d'Etat prend enfin la mesure de la problématique humaine, sociale et politique incarnée par ces 400 personnes et cesse de s'acharner sur elles. L'adoption en première lecture du décret Melly a incontestablement forcé la droite du Conseil d'Etat à ne plus se cantonner dans son discours répétitif et fataliste sur les renvois.

Le PSV ne peut que féliciter le Conseil d'Etat de la décision de suspendre les mesures de contrainte et de prévoir des démarches auprès des autorités fédérales. Il s'agit maintenant d'ouvrir de véritables négociations en vue de l'obtention d'admissions provisoires pour toutes ces 400 personnes, leur faisant bénéficier d'un véritable statut juridique reconnu sur tout le territoire suisse. Le PSV est donc d'avis que le mandat de négociation doit en ce sens être impérativement précisé.

Conscient du rapport de force difficile qu'il s'agira d'engager avec des autorités fédérales peu au fait de la réalité humanitaire provoquée par leur refus systématique d'accorder l'asile, le soutien du PSV au décret Melly reste résolument entier. Le PSV est totalement convaincu de la complémentarité des démarches parlementaires en cours avec la proposition de délégation du Conseil d'Etat et n'y voit pas de contradictions manifestes. Le PSV fera ces jours prochains le point de la situation avec l'ensemble des député-es majoritaires et des forces politiques et associatives qui ont porté ce projet.